



Fédération SUD Éducation
31 rue de la Grange aux Belles 75010 PARIS
Tél. : 01 58 39 30 12 / fede@sudeducation.org
www.sudeducation.org

Union
syndicale
Solidaires
08 février 2019

Agression fasciste à l'UFR Droit de Montpellier : des sanctions disciplinaires en attendant les suites judiciaires

Dans la nuit du 22 au 23 mars 2018, un commando cagoulé, armé de planches et d'un pistolet à impulsion électrique fait irruption dans le fac de Droit de Montpellier et agresse violemment, avec la complicité, entre autres du directeur de l'UFR, des étudiant-e-s et militant-e-s mobilisé-e-s contre la réforme de l'accès à l'université qui occupaient l'amphi A. Cette expulsion brutale a fait 10 blessé-e-s.

Sur la base de témoignages concordants et de vidéos prises au moment des événements, une demande de saisine de la section disciplinaire concernant une quinzaine de personnes (personnels et étudiant-e-s de l'UFR Droit) a été adressée à Philippe Augè, président de l'Université de Montpellier. Au final, seuls Philippe Pétel et Jean-Luc Coronel de Boissezon seront poursuivis.

Le 7 février 2019, nous apprenons dans la presse que l'ancien doyen et un professeur sont sanctionnés pour leur rôle dans cette sombre affaire. Philippe Pétel, doyen de la faculté de droit de Montpellier au moment des faits, s'est vu infliger cinq ans d'interdiction d'enseigner et Jean-Luc Coronel de Boissezon, professeur d'histoire du droit a été révoqué. Ils ont également été mis en examen dans le cadre d'une enquête pénale pour complicité d'intrusion dans les deux cas, et pour violences en récidive dans celui de Jean-Luc Coronel de Boissezon.

Dans le cadre de l'enquête judiciaire, d'autres mises en examen ont été prononcées en septembre 2018 mettant en évidence un lien étroit avec les groupuscules d'extrême droite locale.

**SUD éducation exige que toute la lumière soit faite sur cette affaire.
SUD éducation lutte pour que l'extrême-droite n'ait plus droit de cité
dans les universités.**